

chercher le médecin habituel de la pension, et de prévenir le commissaire de police.

Une heure après arriva le médecin, juste en même temps que le commissaire de police accompagné de son secrétaire.

Ils furent conduits ensemble à la chambre de Simone. Mme Dubief et Justine se tenaient au chevet du lit, priant.

Près d'un bénitier, dans lequel trempait une branche de buis, brûlait un cierge.

En voyant entrer le médecin et le magistrat, l'institutrice les salua et leur dit :

— Vous me voyez désolée, messieurs. Cette chère enfant qui m'inspirait la plus vive affection, vient d'être trouvée morte dans son lit.

— Vous avez eu raison de nous faire appeler, madame, répondit le commissaire ; aussitôt que le docteur aura procédé à ses constatations, je dresserai le procès-verbal du décès et j'y joindrai l'exposé des faits que vous voudrez bien m'indiquer. D'abord et avant tout la mort est-elle certaine ?

— Malheureusement, oui, répliqua le médecin qui venait de procéder à un examen rapide. Le décès doit remonter au commencement de la nuit dernière.

— A quelle cause l'attribuez-vous ?
— A une congestion cérébrale.
— A l'âge de cette jeune fille les congestions sont rares.

— Rares, oui, mais non sans exemples. Vous en avez la preuve sous les yeux.

— Je vais donc rédiger mon procès-verbal qui ne contiendra que quelques lignes, la mort étant reconnue par vous naturelle. Mme Dubief voudra bien me donner le nom et les prénoms de cette enfant.

— Elle se nommait Simone, dit l'institutrice.
— De son prénom, sans doute, mais le nom de famille ?

— Je ne le connais pas et elle ne le connaissait pas elle-même.

— Comment cela ?
— Simone était une enfant naturelle, confiée immédiatement après sa naissance à une nourrice du village de Vic-sur-Braisne.

— Par qui ?
— Par un homme qui ne s'est point nommé et n'est pas revenu...

— Vous êtes certaine, madame, que cette jeune fille ignorait le nom de son père et celui de sa mère ?
— J'en suis certaine...

— Voilà qui complique la situation... fit le commissaire...

— En quoi ?
— En ce que, ne pouvant dresser qu'un acte incomplet, je suis obligé d'en référer au procureur de la République...

— Mon Dieu, demanda Mme Dubief avec effroi, cette mort va-t-elle donc nécessiter ici une enquête ?

— L'enquête, madame, est inévitable, mais elle se fera très sommairement et n'amènera nul éclat fâcheux dans votre maison... J'enverrai ce soir mon rapport au parquet... L'enquête aura lieu demain, et, je vous le répète, elle sera de peu de durée...

Le docteur et le commissaire prirent congé de l'institutrice que cette affaire et ses suites préoccupaient d'une façon très pénible.

Justine resta dans la chambre pour veiller au chevet du lit.

Mme Dubief redescendit à son cabinet. Tel était son trouble qu'elle avait oublié de parler au commissaire de la lettre remise par le facteur pour Simone, lettre qu'elle avait serrée dans sa poche après l'avoir reçue des mains de la concierge.

Elle s'en souvint et donna l'ordre au mari de Dorothée de la porter immédiatement au bureau du commissaire de police.

* *

Maurice en quittant sa mère, était allé chez le joaillier en renom de la rue de la Paix, faire emplette de quelques bijoux qu'il se proposait d'offrir à sa fiancée au moment de la signature du contrat.

Les achats terminés il alla les déposer chez lui et se

rendit ensuite à la rue de Verneuil où on l'attendait pour déjeuner.

Marie Bressolles montrait un visage tranquille, quoique son âme fût singulièrement tourmentée.

Elle avait la force de dissimuler sous une apparence du calme les préoccupations de son esprit.

Une chose surtout l'inquiétait.
— Pourquoi Simone ne lui donnait-elle pas de ses nouvelles ?

Le matin même elle avait prié son père de lui écrire. C'était la lettre de M. Bressolles que la concierge montait à Simone et qui avait amené la fatale découverte.

Après déjeuner on alla faire un tour au Bois en voiture et vers quatre heures on rentra rue de Verneuil.

Maurice, en route, s'était souvenu que l'abbé Méryss l'avait chargé d'une commission, et la chose était trop grave pour qu'il fût possible de la remettre au lendemain.

Il devait aller chercher au bureau de poste de la rue d'Enghien et porter à l'hôtel de la rue de Suresnes la lettre de Michel Brémont qu'attendaient les associés.

En conséquence il prétextua une affaire urgente pour quitter sa fiancée, et il partit en annonçant qu'il reviendrait dîner.

Le matin, en s'habillant, il avait oublié de prendre l'enveloppe que l'abbé Méryss lui avait donnée la veille et qui devait lui servir à se faire remettre celle qu'il irait chercher rue d'Enghien.

Il se fit donc conduire chez lui afin de se munir de cette enveloppe.

On dînait à sept heures à l'hôtel Bressolles.

Le fils d'Aimée Joubert pouvait facilement se rendre rue d'Enghien, puis rue de Suresnes, et arriver longtemps avant l'heure du repas chez son futur beau-père.

LVIII

Nous avons quitté Mme Rosier au moment où après avoir placé ses hommes et leur avait donné une consigne, elle venait de s'installer dans l'intérieur du bureau de poste, attendant l'heure où viendrait se prendre au piège tendu, soit Lartigues, soit Verdier, soit un de leurs complices par qui on arriverait bien vite à eux...

La policière, en proie à d'indescriptibles angoisses, se désolait de voir le temps passer et personne ne venir...

A midi ses hommes avaient déjeuné à la hâte, sur le ponce, debout sur le trottoir ou assis sur les coussins de leur fiacre, se morfondant non moins que celle qui les commandait, en attendant le signal convenu.

Beaucoup de gens allaient et venaient dans le bureau de poste, faisant opérer les chargements, touchant des mandats, affranchissant des lettres, achetant des timbres, demandant des renseignements, etc.

Galoubet et Sylvain Cornu suffisaient à peine à étudier la physionomie des entrants et des sortants.

L'impatience nerveuse et les angoisses de Mme Rosier grandissaient pour ainsi dire de minute en minute.

A quatre heures elle pensait :
— Ils ne viendront pas... Peut-être ont-ils des soupçons... Sans doute ils vont m'échapper encore. Ah ! si cela était, Dieu ne serait pas juste !

Mille pensées sinistres assaillaient son esprit. Le doute entraînait de plus en plus dans son âme.

Cinq heures sonnèrent.
Rien !... Toujours rien !...

Sa montre à la main, Mme Rosier comptait les minutes qui lui paraissaient durer autant que des heures.

L'employé près duquel la policière se trouvait assise lui dit d'un ton de condoléance :

— Le temps vous paraît bien long, madame.
— Oui !... oh ! oui !...

— Je comprends ça... Quand on attend, ça n'en finit plus ? J'ai donc l'idée que votre homme ne paraîtra pas aujourd'hui, et que vous serez obligée de revenir faire ici une nouvelle station.

— A quelle heure ferment vos bureaux ?

— A huit heures.
— D'ici à huit heures on peut se présenter.
— Ça, c'est vrai... l'aura-t-il remettre de suite la lettre à celui qui la demandera ?...

— Oui, immédiatement... sans hésitation... de manière à ce qu'aucun soupçon n'ait le temps de pénétrer dans l'esprit de l'individu... J'ai pris mes précautions à l'extérieur... Qu'il vienne seulement... il ne nous échappera pas... j'en réponds !

Au moment où la policière achevait cette phrase un homme, dont on ne voyait, par l'ouverture du guichet que la poitrine, se présenta, une enveloppe à la main, et demanda :

— Avez-vous, monsieur, une lettre expédiée bureau restant, à cette adresse ?...

— I. J. K. 50, oui, monsieur... dit l'employé, la voici...

Et il tendit à la personne qui la demandait la lettre placée à côté de lui.

Mme Rosier, en attendant la voix qui venait de parler, avait été prise d'une sorte de vertige.

Elle se baissa rapidement pour voir le visage de l'homme attendant au guichet.

Une convulsion secoua son corps comme si elle avait été déchargée d'une digue électrique fortement chargée.

Ses yeux devinrent hagards ; ses lèvres tremblèrent ; elle voulut crier, mais aucun son ne s'éleva de sa gorge serrée...

Elle battit l'air de ses deux bras et tomba tout à coup à la renverse auprès de l'employé stupéfait.

Pendant ce temps Maurice gagnait la rue, et se tenait dans la voiture qui l'avait amené, et s'attendait sans être suivi.

Dans la partie réservée du bureau de poste, on savait ce qui devait se passer et l'on somptait sur le spectacle émouvant d'une arrestation.

Aussi quand l'employé prononça : — I. J. K. 50, oui, monsieur... — toutes les têtes se tournèrent vers Mme Rosier.

Le spectacle ne fut pas celui qu'on attendait.

On vit la policière trembler, devenir livide et tomber.

On s'empressa de la secourir.

Une crise nerveuse tordait ses membres ; son inspiration haletante soulevait sa poitrine ; elle n'avait plus conscience.

— Cette femme doit avoir une attaque d'apoplexie, dit quelqu'un. Il faut appeler bien vite ses médecins qui sont dans la rue.

Un facteur sortit.
Sylvain et Galoubet entrèrent aussitôt.

— Qu'y a-t-il donc ? que s'est-il passé ? dit l'un d'eux.

— Je n'en sais rien, répondit le préposé au bureau de la poste restante. On est venu demander une lettre adressée à des initiales désignées d'avance ; on a attendu et au moment où je remettais cette lettre à la dame, madame s'est abattue comme si on lui avait frappé les jambes.

— Tonnerre ! s'écria Galoubet. L'homme qui a frappé et la patronne n'a pas donné le signal convenu.

— C'est à recommencer, dit philosophiquement Sylvain Cornu. Pas de chance tout de même.

Galoubet reprit :

— Faut mettre *illéo* la patronne dans la voiture et la conduire chez elle.

Mme Rosier était toujours secouée par des convulsions nerveuses.

Une écume rougeâtre venait à ses lèvres.

— Vous feriez bien d'appeler un médecin, dit l'un des employés, la pauvre femme me fait bien peur d'en avoir bigrement besoin.

Sylvain et Galoubet soulevèrent Mme Rosier et la portèrent jusqu'à la voiture d'où les deux agents venaient de descendre.

Ils s'installèrent en face d'elle sur la banquette devant et donnèrent l'ordre au cocher de les conduire rue de la Victoire.

Le troisième agent grimpa sur le siège de derrière et se suspendit aux ressorts, derrière la voiture.